

# Actions socio-linguistiques complémentaires au CIR 93 - 2019-20



**Financeurs et co-financeurs :** Direction départementale de la cohésion sociale de Seine-Saint-Denis

**Objectifs :**

- Développer la communication orale et écrite par l'atteinte du niveau de langue A1.1, A1 ou A2 CECRL
- Acquérir les valeurs et les usages de la société française
- Acquérir le vocabulaire du monde du travail en France
- Accompagner les primo-arrivants vers l'emploi
- Poursuivre la professionnalisation des acteurs associatifs, professionnels et bénévoles
- Renforcer l'activité des coordinateurs linguistiques
- Obtenir un certificat validant le niveau linguistique atteint (DILF, DELF, DCL)

**Objectifs généraux :** Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation

**Description :** Volet Primo-arrivants

- Les étrangers primo-arrivants des pays tiers à l'Union européenne, sur le territoire depuis moins de 5 ans et signataires d'un contrat d'intégration républicaine (CIR), y compris les réfugiés et les bénéficiaires de protection internationale et notamment les jeunes de 18 à 25 ans.
- Formation linguistique pour atteindre le niveau de langue A1 ou A2.
- Formation préparant à l'intégration républicaine des primo-arrivants en favorisant la connaissance, la compréhension et l'appropriation des valeurs et institutions de la République française.
- Accompagnement vers l'emploi des primo-arrivants au travers de formations linguistiques à visée professionnelle.
- Accompagnement global des primo-arrivants vers un accès effectif au droits.

Volet Réfugiés

- Accompagnement global du public réfugié en structures d'hébergement.
- Formation linguistique, appropriation des valeurs de la République, accompagnement social et socio-professionnel.

**Périmètre de recrutement :** Département

**Rémunération possible :** Oui.

**Prescripteurs :** Direction territoriale - Office français de l'immigration et de l'intégration  
Mission Locale  
Pôle Emploi

**Public visé :** Primo-arrivant  
Public réfugié

**Commentaire public visé :** Public réfugié (BPI)

**Dates :** Début : 01/09/2019 - Fin : 31/07/2020  
Ces dates sont données à titre indicatif